



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 MARS 2019

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Jocelyne FAUVEY, Sébastien LONGIN, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Michel TRONTIN.

Excusés : Laurence CAMBRAY (pouvoir à Alain MAUBEY), Isabelle SAILLARD (pouvoir à Chantal REYBARD).

Absent : Hubert POMMIER.

Secrétaire de séance : Henri GUICHARD.

BUDGET PRIMITIF ET TAUX D'IMPOSITION

Le Maire présente le budget pour l'année 2019. Il passe en revue article par article, chapitre par chapitre toutes les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement. Il donne les explications nécessaires à sa compréhension et apporte les réponses aux questions posées.

Fonctionnement :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 660 014 €.

Investissement :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 764 793 €.

Le budget est adopté à l'unanimité.

La fusion avec ECLA en 2017 avait modifié fortement la répartition des taux de fiscalité sans conséquence pour le contribuable, la variation des taux communaux étant compensée dans le même temps par la variation des taux intercommunaux.

Cette harmonisation des taux sur 4 ans se poursuit en 2019. Toutefois, le budget 2019 permet de limiter ce report à 50 % de ses possibilités, permettant compte tenu de la hausse systématique des bases de rester à un montant de fiscalité à la charge du contribuable pour le bloc communal quasi identique à 2018.

	Taxe d'habitation		Taxe foncière bâtie		Taxe foncière non bâtie	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
COMMUNE	7.42	7.63	12.14	12.62	30.69	31.56
ECLA	12.56	12.13	3.18	2.22	6.88	5.13
TOTAL	19.98	19.76	15.32	14.84	37.57	36.69

Ces nouveaux taux sont eux aussi adoptés à l'unanimité.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite à l'adhésion de Baume les Messieurs à ECLA, le Conseil communautaire est doté d'un siège supplémentaire pour permettre à cette commune d'y participer. Le Conseil municipal prend une délibération en ce sens.

AFFAIRES EN COURS

* Travaux salle des fêtes : Le Maire dresse l'état d'avancement des travaux de la salle des fêtes qui se déroulent normalement.

QUESTIONS DIVERSES

* Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et commémoration de la Victoire de 1945. :

Les cérémonies auront lieu au monument aux Morts à 11H30, le Dimanche 28 avril pour la journée du Souvenir et le Mercredi 08 Mai pour la Victoire de 1945. La population est invitée à y participer.

Le Maire,



Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,



Henri GUICHARD.